



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 92.2019

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 27
 Qui ont pris part à la délibération : 22 Pour : 22 Contre : 0

Date de la convocation : 27 août 2019

L'an deux mille dix neuf et le trois septembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGUNET. FERRARI. MANERO. Mmes BALAGUE. DETUYAT. VIGNE DREUILHE. MM. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. MM. GADEN. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : Mme SOULIER à Mme ARMENGAUD. Mme PONS à M. ANDRE. M. THOMAS à M. FERRARI.

Absents excusés : Mme SOULIER. M. DUBLIN. Mme PONS. MM. PEGOURIE. POUVILLON. THOMAS. Mmes ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE LUCIANO SANDRON

Exposé :

Sur la base d'une analyse quantitative de la fréquentation de la Médiathèque conduite sur la période de fin février à fin juin 2019, il est apparu qu'une modification des horaires actuels d'ouverture au public est souhaitable pour mieux répondre aux besoins du public.

On observe ainsi que les demi-journées qui accueillent le plus de personnes sont respectivement les après-midi du mercredi, vendredi et mardi tandis que le samedi après-midi reste très peu fréquenté. C'est pourquoi il semble plus judicieux de déplacer les heures d'ouverture du samedi après midi (3h tous les 15 jours) à d'autres moments de la semaine (1h30 chaque semaine), tout en gardant la possibilité d'ouvrir exceptionnellement les samedis après-midis pour des animations.

Augmenter le temps d'ouverture en après-midi en ouvrant à 14h30 plutôt qu'à 15h doit ainsi permettre un meilleur échelonnement des arrivées.

Par ailleurs, il est apparu que sur les deux matinées d'ouverture (mercredi et samedi), peu de personnes étaient présentes sur le créneau 12h30-13h : il est formulé l'hypothèse qu'une ouverture à 9h30 (au lieu de 10h) ces deux jours-là serait plus judicieuse.

La proposition consiste donc à :

- supprimer le samedi après-midi (1 fois tous les 15 jours) : remplacé par une ouverture à 14h30 (au lieu de 15h) les mardis, mercredis et vendredis après-midi,
- modifier les horaires d'ouverture du matin : 9h30-10h au lieu de 12h30-13h.

Les horaires de travail de la responsable de la Médiathèque seront modifiés en conséquence, ce qui permettra une présence continue de celle-ci tous les jeudis (elle était absente tous les 15 jours le jeudi après midi pour compenser sa présence du samedi après midi).

Il est également proposé de supprimer le jour de fermeture durant les vacances scolaires (le mardi) qui avait été mis en place pour libérer un temps de travail en interne (rangement et équipement des livres, commandes, ...) face à l'absence des bénévoles durant ces périodes. En effet, la persistance de ce jour de fermeture ne permettrait pas de remplir l'engagement d'une ouverture de 18h par semaine consigné dans la convention signée avec la Médiathèque départementale.

Horaires antérieurs d'ouverture de la Médiathèque (S1 = 17h30 /S2 = 20h30)	Nouveaux horaires d'ouverture (saison 19-20 : 19h/semaine)
mardi : 15h-18h30	mardi : 14h30-18h30
mercredi : 10h-13h / 15h-18h30	mercredi : 9h30-12h30 / 14h30-18h30
vendredi : 15h-19h30	vendredi : 14h30-19h30
samedi tous les 15 jours : 10h-13h (S1) puis 10h-13h/ 14h-17h(S2)	samedi : 9h30-12h30
(durant les vacances : fermeture le mardi)	

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 16 juillet 2019,

Vu l'avis du Comité technique en date du 27 août 2019,

Entendu l'exposé de M. IGOUNET, Adjoint au maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver la modification des horaires d'ouverture de la Médiathèque municipale Luciano Sandron dès le début de la saison 2019-2020.

Le Maire,
G rard ANDRE

Document sign   lectroniquement

Accus  de r ception en pr fecture
031-213100225-20190903-03092019_92-DE
Re u le 05/09/2019
Sign  par serialNumber=0002,CN=Gerar
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
05/09/2019



A U C A M V I L L E